

PRIMASSURANCES

Société à Responsabilité Limitée

54, rue du Faubourg du Courreau
34000 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 415 283 498

Rapport du commissaire aux comptes

Article L.223-43 du Code de commerce

PRIMASSURANCES
Société à Responsabilité Limitée

54, rue du Faubourg du Courreau
34000 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes désigné en application de l'article L.
223-43 du code de commerce sur la transformation de la société
PRIMASSURANCES, société à responsabilité limitée, en société en nom
collectif.**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Nos travaux ont porté sur l'analyse de la situation comptable intermédiaire établie au 31 mai 2025 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité.

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 mai 2025 s'élève à 11.157 euros. Ce dernier n'est pas comparable au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clôturant le 31 décembre 2024 car votre société a vendu son fonds de commerce au cours de l'exercice précédemment mentionné.

Le résultat net au 31 mai 2025 est de -26.017 euros.

Les autres créances, qui s'élèvent à 298.785 euros sont composées principalement :

- ⇒ D'une créance sur la holding JLH & CO de 102.790 euros ;
- ⇒ D'une créance de 195.931 euros afférentes à la cession du fonds de commerces bloqué sur un compte à la CARPA. Cette somme a été débloquée le 25 juin 2025.

Les disponibilités sont de 8.208 euros au 31 mai 2025.

Les capitaux propres s'élèvent à 244.434 euros au 31 mai 2025.

Les dettes auprès des établissements de crédits se composent exclusivement d'un prêt garanti par l'état dont le capital restant dû s'élève à 21.711 euros.

Les emprunts et dettes financières divers se composent uniquement du compte courant d'associé et s'élèvent à 2.239 euros.

JESC

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 5.513 euros.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 32.671 euros et se composent majoritairement de l'URSSAF due sur les rémunérations de gérance.

Postérieurement à la situation arrêtée le 31 mai 2025, le 18 juillet 2025, une réduction de capital de 3.658,78 euros a eu lieu. Cette dernière vient porter le capital de la société à 3.963,67 euros

Fait à Lunel, le 21 juillet 2025

Le Commissaire aux comptes

SARL JESC



Jérôme ESCOURBIAC-ALMERAS